

Fontanet-Marcellin qui livre les immigrés à la merci des patrons et des flics ! Arrêt de toute mesure d'expulsion ! Dissolution de l'O.N.I. et du Bumidom !

— Soutien aux luttes des travailleurs immigrés ! Interdiction de la presse, des meetings, des manifestations racistes !

23.

Pour la fusion syndicale avec droit de tendance ! Pour la démocratie ouvrière et le contrôle unitaire des travailleurs sur leurs propres luttes !

Face au bloc uni du patronat et du pouvoir, l'unité ouvrière est indispensable. Il y a plusieurs courants politiques dans la classe ouvrière. Chacun défend sa conception du socialisme et des moyens d'y parvenir. Mais débat permanent et unité de la classe ouvrière ne sont pas incompatibles. **Nous sommes pour l'existence d'une seule organisation syndicale unifiée : une seule classe ouvrière, un seul syndicat avec droit de tendance !** Dès aujourd'hui, il est possible de préparer l'unification syndicale, incluant la F.E.N. : par la tenue d'assemblées générales intersyndicales sur les problèmes de l'entreprise ; par l'échange de tribunes libres dans la presse syndicale ; par la mise en place de commissions intersyndicales qui peuvent être ouvertes aux non-syndiqués (femmes, jeunes, immigrés en particulier).

Dans les luttes et les grèves : **réunion régulière de l'assemblée générale des travailleurs, souveraine, qui prend les décisions et tranche les différentes propositions. Chaque fois que possible, élection de comités de grèves, à partir de délégués par ateliers, secteurs et services, syndiqués ou non, élus et révocables ; réunion publique du comité de grève.** L'assemblée générale et le comité de grève renforcent l'unité des travailleurs, leur contrôle sur les décisions, la formulation des revendications, les négociations. Ils peuvent donner naissance à des comités d'usine ou des comités de contrôle, pour assurer le contrôle des travailleurs sur la sécurité et les rythmes de travail, pour veiller au respect et au maintien des conquêtes ouvrières après la lutte.

24.

Contre les bandes patronales et le gouvernement de guerre civile, auto-défense des organisations et des luttes ouvrières ! Droit d'organisation et d'expression des soldats, travailleurs sous l'uniforme !

Depuis la grande peur de 1968, la bourgeoisie met en place ses dispositifs contre la classe ouvrière : renforcement du quadrillage policier, multiplication des bandes et milices patronales, entraînement de l'armée contre l'ennemi intérieur (D.O.T.). Le nombre de grèves avec occupation contre lesquelles gouvernement et patronat ont envoyé leur police ou leurs bandes (S.A.C., C.F.T.) ne se comptent plus. Il faut répondre à ces agressions par l'auto-défense ouvrière : plus un flic dans les usines !

- piquets de grève massifs et mobiles !
- piquets mobiles de défense mutuelle, embryons de la milice ouvrière de demain !
- pacte d'auto-défense des organisations ouvrières contre l'agression de leurs luttes, de leurs locaux, de leurs militants !
- préavis de grève de solidarité avec les usines en grève menacées d'intervention policière !

Le gouvernement emploie l'armée contre les grèves (des transports, des éboueurs, des aiguilleurs du ciel, postiers) et contre les luttes d'émancipation des peuples des colonies. Les ministres affirment que l'armée est le dernier « rempart de la société libérale ».

La bourgeoisie impose à son armée une discipline de fer et la prépare à la lutte contre « l'ennemi intérieur », autrement dit les travailleurs. **Contre cette armée d'embrigadement de la jeunesse et de guerre civile, soutien aux revendications de l'appel des cent ! Sous l'uniforme, le soldat reste un travailleur !**

- libre choix de la date et du lieu d'incorporation entre 18 et 25 ans ;
- solde égale au S.M.I.C., transports gratuits ;
- réduction du service au temps d'apprentissage des armes ;
- droit des engagés à résilier leurs contrats ;
- droit à l'apprentissage des armes pour les femmes ;
- pas de chantage aux permissions, temps libre en dehors des heures de service, à bas l'encasernement ;
- dissolution de la sécurité militaire, suppression des tribunaux militaires, de toutes sanctions et brimades, fermeture des bagnes militaires ;
- droit à l'information et à la liberté d'expression dans les enceintes militaires, droit à l'organisation syndicale et politique des soldats.

Pour le soutien aux luttes des objecteurs, des insoumis et des soldats dans les casernes, **unification des organisations antimilitaristes civiles** (C.D.A., C.A.M., I.D.S., C.S.O.C.). Prise en charge de l'aide aux soldats par le mouvement ouvrier lui-même, à commencer par les organisations syndicales (parrainage, soutien aux revendications des soldats, aide matérielle, syndicalisation des conscrits).

25.

Contre l'Etat fort, défense des libertés démocratiques, abrogation de la Constitution de 1958 et des juridictions d'exception ! Démantèlement de l'Etat fort !

Sur la base du coup d'Etat militaire de 1958, la bourgeoisie a instauré un Etat fort. En seize ans de règne absolu, elle a multiplié les juridictions d'exception, les corps spéciaux, les dispositifs anti-ouvriers. Elle s'est ainsi donnée tous les moyens et toutes les garanties légales pour paralyser un gouvernement des organisations ouvrières qui accepterait ce cadre. C'est pourquoi il faut briser, démanteler les institutions de l'Etat fort.

- Abrogation de la Constitution de 1958 ! Assemblée constituante à la proportionnelle intégrale ! Droit de vote à 16 ans ! Droit de vote pour les travailleurs immigrés !
- A bas les tribunaux d'exception, la Cour de Sûreté de l'Etat, les lois scélérates (loi anti-casseurs) ! A bas la garde à vue et les pouvoirs judiciaires de la police ! Suppression de la prison préventive et du contrôle judiciaire !
- Dissolution des corps spécialisés dans la répression : C.R.S., brigades spéciales, gardes mobiles ! Dissolution des ligues armées du capital (S.A.C., C.D.R., C.F.T.) ! Reconnaissance sans restriction des droits syndicaux des policiers, y compris les droits de grève !
- Abolition de toute censure !

26.

A bas le colonialisme français ! Solidarité avec les peuples en lutte !

- Indépendance inconditionnelle pour les T.O.M. et les D.O.M. !
- Troupes françaises hors d'Afrique !
- Arrêt des ventes d'armes à toutes les dictatures !
- La France hors du pacte atlantique ! A bas les pactes militaires impérialistes !